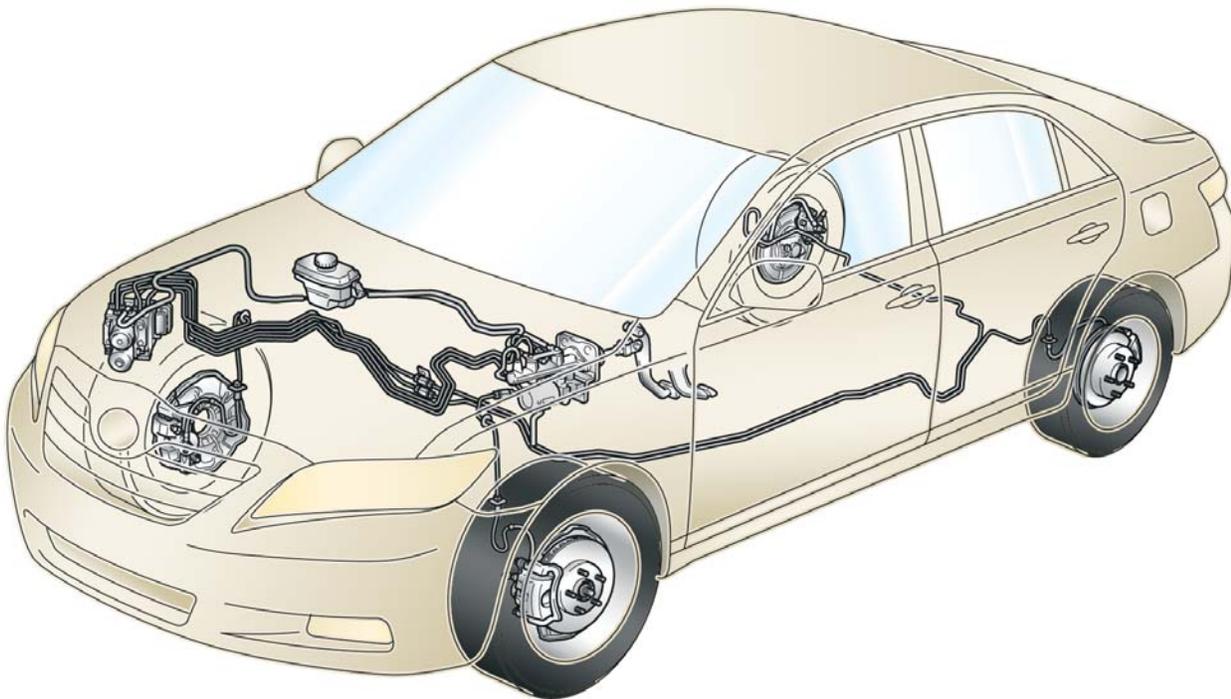


systeme de priorité des freins



Ce système coupera le moteur en cas d'enfoncement simultané de la pédale de frein et de la pédale d'accélérateur. Ce système intervient à des vitesses de 10 km/h et plus ou si l'ouverture du papillon des gaz est à une valeur qui sollicite le moteur à produire plus de puissance.

Une fois activé, le système diminue la puissance du moteur – le moteur ne calera pas et ne coupera pas. Pour rétablir l'accélération normale, il suffit de relâcher la pédale de frein et d'enfoncer la pédale d'accélérateur. Le système de priorité des freins fera partie de l'équipement de série sur l'ensemble de la gamme de produits Toyota, commençant avec les véhicules de l'année-modèle 2011.